



L'ours peut certainement se défendre contre les hyènes.

## Ce que la Russie pourrait faire

**Depuis des années, la Russie, les Russes et les personnes ayant des liens avec la Russie sont victimes d'une offensive sans précédent de la part de l'Occident. Et si la Russie renversait la situation ? - Exercice de réflexion.**

*Peter Hänseler*

mar. 23 déc. 2025

## On ne peut pas faire plus criminel que cela

*Les chiffres*

Selon diverses institutions, dont la Commission européenne, environ 300 milliards de dollars (257 milliards d'euros) d'actifs publics russes ont été gelés dans le monde entier. Ce chiffre n'inclut pas les actifs gelés appartenant aux oligarques russes.

Sur ce montant, 210 milliards d'euros se trouvent en Europe, dont 185 milliards chez Euroclear.

Environ 176 milliards d'euros d'actifs russes détenus par Euroclear ont désormais été convertis en espèces, et les titres restants, d'une valeur de 9 milliards d'euros, arriveront à échéance en 2026 et 2027.

## Un revers majeur pour Merz et von der Leyen

### *Réparations ou modèle de « crédit de réparation » de la Commission européenne*

Le 18 décembre, la Commission européenne avait l'intention d'utiliser les actifs de la Banque centrale russe gelés dans l'UE pour un instrument de prêt spécial (« prêt de réparation ») : Selon ce plan, ces fonds resteraient officiellement la propriété de la Russie, mais seraient utilisés pour accorder à l'Ukraine des prêts à long terme, que celle-ci utiliserait pour mener la guerre contre la Russie et financer ses dépenses publiques. La Russie ne récupérerait ces prêts qu'après avoir versé des réparations à l'Ukraine à la fin de la guerre. De cette manière, l'UE tente d'éviter une expropriation directe et de contourner les litiges juridiques.

Merz a mis tout son poids (léger) dans la balance pour soutenir ce plan, pensant, avec l'arrogance et la hauteur typiquement allemandes, qu'il pourrait forcer ses collègues européens à se lancer dans le plus grand hold-up de l'histoire géopolitique récente. Il a notamment fait la déclaration suivante, qui frôlait l'arrogance, l'orgueil et l'illusion :

*"Pour être très clair et très explicite : nous ne faisons pas cela pour prolonger la guerre. Bien au contraire, nous le faisons pour mettre fin à cette guerre le plus rapidement possible, Mesdames et Messieurs. **Car cela envoie un signal clair à Moscou : la poursuite de cette guerre n'a aucun sens pour Moscou.**"*

FRIEDRICH MERZ, 15 DÉCEMBRE 2025

On se souvient avec horreur du discours prononcé par Adolf Hitler le 2 novembre 1942 au Löwenbräukeller de Munich, où il évoquait la victoire imminente à Stalingrad. Vingt jours plus tard, la 6e armée était complètement encerclée et perdue au cours de l'opération Uranus.

Et c'est exactement ce qui est arrivé à Merz : il a mis tous ses œufs dans le même panier et a perdu lamentablement. C'est ce que rapportent aujourd'hui les journaux allemands, pratiquement à l'unisson.

Son message publié sur X après avoir perdu la bataille, dans lequel il présente une défaite totale comme une victoire — *“Le paquet financier est en place, comme je l'exigeais”* — est d'un ridicule absolu.

---

---

*“Le paquet financier pour l'Ukraine est prêt : un prêt sans intérêt de 90 milliards d'euros, comme je l'avais demandé. Un signal clair de l'Europe à Poutine. La guerre n'en vaut pas la peine. Nous maintiendrons les avoirs russes gelés jusqu'à ce que la Russie ait indemnisé l'Ukraine.”*

FRIEDRICH MERZ, 19 DÉCEMBRE 2025

Les passionnés d'histoire se souviendront immédiatement du discours prononcé par Joseph Goebbels au Sportpalast le 18 février 1943, lorsqu'il s'écria, après la plus grande défaite allemande de la Seconde Guerre mondiale jusqu'alors :

*« Voulez-vous la guerre totale ? »*

JOSEPH GOEBBELS, 18 FÉVRIER 1943



15 000 spectateurs remplissaient le Sportpalast de Berlin lorsque le ministre de la Propagande Joseph Goebbels s'adressa à eux le 18 février 1943 – Photo : [Das Bundesarchiv](#)/ Ernst Schwahn

Nous pouvons attendre avec impatience la prochaine boutade du nouveau chancelier de guerre, car cette défaite non seulement l'affaiblit en Allemagne, mais a également considérablement réduit son influence en Europe.

### *L'accord conclu est également illégal*

Dans la nuit du 19 décembre, un compromis a été trouvé qui n'apparaît comme non criminel qu'à première vue : les actifs de l'État russe ont été utilisés indirectement, mais tout de même : concrètement, la Commission va lever 90 milliards d'euros sur le marché des capitaux et les transférer à l'Ukraine sous forme de prêt sans intérêt. Selon l'accord, l'Ukraine doit rembourser le prêt dès qu'elle aura reçu des réparations de la Russie pour les dommages causés par la guerre d'agression. Si la Russie ne paie pas – ce qui, à mon avis, est certain, car ce sont les perdants et non les vainqueurs d'une guerre qui paient les réparations –, l'UE se réserve « le droit » d'utiliser les fonds gelés pour rembourser le prêt.

Cet acte désespéré a été précédé de deux actes criminels : le gel permanent des actifs russes et le vol des intérêts qui s'étaient déjà accumulés sur ceux-ci.

## *Moins de la moitié va à l'Ukraine – Bruxelles se sert en premier*

Les pays du G7 (États-Unis, Canada, Japon, Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie) ont convenu lors du sommet du G7 à Apulia en juin 2024 d'accorder à l'Ukraine un prêt conjoint pouvant atteindre 50 milliards de dollars américains.

Ces prêts devaient être remboursés au fil du temps grâce aux revenus provenant des « gains extraordinaires » des avoirs gelés de l'État russe, c'est-à-dire grâce aux bénéfices tirés des réserves « retenues » de la banque centrale russe.

Il semble désormais que ces dames et messieurs se servent en premier afin de récupérer ce prêt. Sur les 90 milliards, 50 milliards ne seront pas versés à l'Ukraine. Sur les 40 milliards restants, une grande partie sera probablement versée aux industries allemandes et américaines de l'armement, et le reste sera probablement réparti entre Zelensky et ses acolytes.

## *Le gel permanent est déjà un crime*

Le 12 décembre, les avoirs russes ont été gelés de manière permanente par l'UE.

Il n'y a jamais eu de base juridique pour geler les avoirs étrangers de la banque centrale russe le 26 février 2026. Cela ne s'est jamais produit auparavant dans l'histoire économique, et pour cause. Notre système actuel repose sur le fait que les différentes banques centrales détiennent différentes devises étrangères afin de pouvoir régler les coûts d'une économie engagés dans différentes devises. Les dames et messieurs de Bruxelles semblent trop stupides pour être capables d'évaluer les conséquences de leurs actions, sinon qui déposerait de l'argent chez un voleur ?

Outre ce principe selon lequel les fonds des banques centrales sont sacro-saints, Bruxelles viole également sa propre législation européenne avec ce gel permanent. Le gel indéfini, qui équivaut à une confiscation, n'aurait pas été applicable en vertu des règles actuelles de l'UE, car la Hongrie, l'Italie, Malte, la Belgique, la Tchéquie, la Slovaquie et la Bulgarie auraient refusé d'approuver ce vol.

Les gnomes de Bruxelles ont donc inventé de toutes pièces une « loi d'urgence » à cette fin, en invoquant l'article 122 du [traité sur le fonctionnement de l'Union européenne](#).

Il est libellé comme suit :

*1. Sans préjudice des autres procédures prévues par les traités, le Conseil, sur proposition de la Commission, peut décider, dans un esprit de solidarité entre les États membres, des mesures appropriées à la situation*

*économique, notamment si de graves difficultés surviennent dans l'approvisionnement en certains produits, en particulier dans le domaine de l'énergie.*

*2. Lorsqu'un État membre connaît des difficultés ou est sérieusement menacé de graves difficultés, résultant de calamités naturelles ou d'événements exceptionnels échappant à son contrôle, le Conseil, sur proposition de la Commission, peut accorder, sous certaines conditions, une aide financière de l'Union à l'État membre concerné. Le président du Conseil informe le Parlement européen de la décision prise.*

## **SOURCE : EUROLEX**

Le paragraphe 1 de l'article 122 donne au Conseil, sur proposition de la Commission, le droit de venir en aide à un État membre en cas de pénurie d'approvisionnement, la loi mentionnant expressément le secteur de l'énergie.

Le paragraphe 2 de la clause d'urgence 122 fait référence aux catastrophes naturelles et aux événements exceptionnels dans un État membre, où le Conseil, sur proposition de la Commission, peut accorder une aide financière à un État membre.

Le vol imminent ne saurait en aucun cas être rattaché à l'article 122 invoqué par Bruxelles : les faits ne correspondent tout simplement pas aux dispositions de ce texte. Cette tentative échoue d'emblée, puisque cette législation d'urgence a été conçue pour l'assistance aux États membres — et exclusivement à eux. L'Ukraine n'est pas membre de l'Union européenne. Dès lors, invoquer l'article 122 relève du non-sens juridique absolu.

Les responsables à Bruxelles, Berlin, Paris — et sans doute aussi à Londres — qui cherchent à légaliser ce pillage ne violent pas seulement les principes du droit international, dont le respect est indispensable au fonctionnement du système bancaire mondial ; ils bafouent aussi le droit même sur lequel repose l'Union européenne et ses États membres.

On ne peut s'empêcher de penser que quelques criminels – nota bene, non élus – abusent de l'institution européenne pour mener des raids contre des États souverains, balayant simplement les opinions des membres qui veulent respecter la loi.

D'un point de vue juridique, nous nous retrouvons dans l'Allemagne sombre des années 1930, lorsque le Dr Hans Frank a fait la remarque suivante lors du congrès des avocats allemands en 1933 :

*« La loi est ce qui est utile au peuple allemand. »*

HANS FRANK, 1933

Soit dit en passant, [Hans Frank](#), qui a occupé le poste de gouverneur général de Pologne pendant la Seconde Guerre mondiale, a été exécuté à Nuremberg le 16 octobre 1946.

Indépendamment du caractère juridiquement et moralement révoltant d'un tel comportement de la part d'une institution d'une confédération d'États — ou de certains de ses membres —, ces acteurs mettent en péril l'existence même de l'Union européenne ainsi que celle des États membres qui mettent en œuvre de telles actions, qu'ils en soient les instigateurs, les complices actifs, les promoteurs ou qu'ils les acceptent tacitement dans un silence collectif. Je me réfère ici à un essai de notre auteur [Tony Deden](#), qui a écrit pour nous en juillet un article sur les raisons de l'ascension et du déclin des nations (« [Pourquoi les nations s'élèvent-elles et tombent-elles : un aperçu](#) »). Il considère notamment que l'État de droit et la protection inconditionnelle de la propriété sont essentiels à la prospérité d'une nation. Lorsque ces fondements — et d'autres — font défaut dans une société, les nations finissent par disparaître.

### *Le crime a déjà été commis*

Nous savons désormais que le gel des avoirs décidé le 26 février 2022 était déjà illégal, et que le gel « indéfini » acté le 12 décembre 2025 s'apparente juridiquement à une confiscation. Le fondement même de cette décision — l'invocation de l'article 122 — est en outre contraire au droit de l'Union européenne.

Beaucoup de gens ignorent que le [transfert de milliards de dollars provenant des actifs russes gelés](#), qui a lieu depuis septembre 2024, a déjà consommé le vol.

Un exemple simple : si vous déposez 1 million d'euros sur votre compte et qu'à la fin de l'année, vous recevez 50 000 euros d'intérêts, et que votre banquier se sert et transfère cette somme sur son compte, il s'agit d'un vol pur et simple (dans le cas du banquier, qui a un accès contractuel aux fonds, il s'agit d'un détournement de fonds). C'est probablement le cas dans tous les systèmes juridiques. Les imbéciles de Bruxelles ne comprennent même pas le concept de propriété et le principe selon lequel les fruits de la propriété appartiennent au propriétaire.

## Ce que la Russie pourrait faire

### *BRICS-Pol – en tant que contrepartie d'Interpol – poursuites pénales contre les responsables politiques*

Interpol, qui compte 196 pays membres, est censé améliorer la coopération internationale entre les organisations policières nationales. Cependant, comme tant d'autres organisations de l'Occident collectif, il a dégénéré en un organe politique. Cela est devenu évident en 2018. Bill Browder a été arrêté en Espagne en mai 2018 sur la base d'un mandat d'arrêt délivré par Interpol à la demande de la Russie, mais il a été rapidement libéré car Interpol a classé le mandat d'arrêt comme étant motivé par des raisons politiques.

Dans notre article « [Bill Browder : le soi-disant « militant des droits de l'homme » qui s'est enrichi grâce à des transactions douteuses](#) », nous avons prouvé que Browder n'est rien d'autre qu'un fraudeur fiscal condamné à neuf ans de prison en Russie pour ses crimes.

Interpol est ainsi devenu un outil inutile pour la Russie – et probablement pour l'ensemble du Sud global – qui ne permet pas de rechercher des criminels à l'échelle internationale et de les remettre aux autorités nationales compétentes.

Les membres, partenaires et candidats du BRICS et de l'OCS, les deux principales organisations du Sud, devraient créer une organisation parallèle à Interpol, fondée sur le droit pénal plutôt que sur la politique, afin que la coopération entre les organisations policières nationales du Sud puisse fonctionner plus efficacement. Les systèmes d'Interpol fonctionneraient si les politiciens ne remplaçaient pas le droit pénal par la politique.

Des criminels comme Bill Browder se sentent en sécurité aujourd'hui parce qu'ils ne sont pas poursuivis pour leurs crimes, car ils sont protégés pour des raisons politiques. Il n'est pas souhaitable pour une société que les criminels ne soient pas poursuivis.

Quoi qu'il en soit, l'État russe devrait, sans perdre de temps, charger ses procureurs compétents d'engager des poursuites pénales contre tous les politiciens européens impliqués dans ce vol, car, comme nous l'avons vu plus haut, il ne s'agit plus d'une question d'interprétation différente de la loi ; ces personnes sont des criminels et doivent être traitées comme telles.

En outre, il faut considérer que les efforts actuels de Merz & Co. constituent la dernière étape du vol de la totalité du capital. Des milliards (intérêts sur le capital) ont déjà été volés. Une partie du crime a donc déjà été accomplie.

Je suppose que le BRICS-Pol, auquel participeront les pays du Sud, fait déjà l'objet de discussions à huis clos. Si cela se concrétise – et je n'ai aucun doute que ce sera le cas –, ces dames et messieurs ne pourront se déplacer que dans la zone moribonde de l'UE. En dehors de cette zone en déclin, ils courront le risque d'être arrêtés et extradés vers la Russie.

### *Actions civiles contre tous ceux qui ont collaboré*

La Banque centrale russe a déjà intenté une action en justice contre Euroclear devant le tribunal d'arbitrage de Moscou pour un montant de 230 milliards de dollars américains. Une date préliminaire d'audience a été [fixée au 16 janvier 2026](#). Ce ne sera qu'un début, car toutes les institutions (l'UE, tous les États membres de l'UE) ainsi que toutes les personnes impliquées dans cette affaire devraient être poursuivies, et ces jugements devraient ensuite être exécutés là où se trouvent les actifs correspondants.

On pourrait même aller plus loin si l'on appliquait les mêmes standards d'expropriation que ceux que l'Occident a imposés à la Russie. Il a suffi qu'un riche Russe apparaisse sur une photo aux côtés du président Poutine. Pour une simple photographie avec le président russe, ces personnes ont tout perdu : elles ont été privées de leurs droits et expropriées (cas spécifiques [ici](#), [ici](#) et [ici](#)).

Si les mêmes normes que celles utilisées par l'Occident sont appliquées, ce serait une véritable revanche pour les Russes.

#### **Étape 1 :**

Une photo prise ensemble – par exemple avec le chancelier «criminel» – suffit à documenter une supposée «proximité».



*Le présidium du VCI avec le chancelier fédéral. Au premier rang, à partir de la gauche : Wolfgang Große Entrup, directeur général du VCI ; Christian Hartel, vice-président du VCI, Wacker Chemie ; Sabine Herold, Delo Industrie Klebstoffe ; Markus Steilemann, président du VCI, Covestro ; Friedrich Merz, chancelier fédéral ; Carsten Knobel, vice-président du VCI, Henkel ; Julia S. Schlenz, Dow Europe. Au deuxième rang, à partir de la gauche : Daniel Steiners, Roche Pharma ; Matthias Zachert, Lanxess ; Markus Kamieth, vice-président du VCI, BASF ; Bill Anderson, Bayer ; Reinhold von Eben-Worlée, Worlée-Chemie ; Hubertus von Baumbach, C.H. Boehringer Sohn ; Henrik Follmann, trésorier du VCI, Follmann Chemie ; Martin Babilas, Altana. (Les autres membres du comité exécutif qui ne figurent pas sur la photo sont : Belén Garijo, Merck ; Christian Kullmann, Evonik)*

Prenons l'exemple de M. **Markus Kamieth**, président du conseil d'administration de BASF, issu de ce groupe.

## **Étape 2 :**

Cela suffit alors à établir l'«énergie criminelle» de M.Kamieth et, par extension, celle de son employeur BASF. Dès lors, l'ensemble des avoirs privés de M.Kamieth ainsi que tous les actifs de BASF deviennent des cibles légitimes, autrement dit des biens bons à être saisis et pillés.

Nombre de lecteurs objecteront que cette approche est injuste et impraticable. Mais, dans cette expérience de pensée, nous ne faisons qu'appliquer strictement les mêmes standards que ceux que l'UE, la Suisse et les États-Unis ont appliqués à la Russie. Nous partons du principe que toutes les personnes et entreprises concernées n'auraient aucune raison de s'opposer à une méthode qu'elles ont elles-mêmes utilisée. Il est vrai, toutefois, que dans un tel scénario, il vaut mieux être celui qui agit que celui qui en subit les conséquences.

### Étape 3 :

La Russie se met alors à rechercher, sur son propre territoire ainsi que dans les pays disposés à exécuter ces décisions, des actifs — dans notre exemple, ceux de BASF. L'un des joyaux se trouve en Chine, où BASF a investi 10 milliards d'euros.



L'usine Verbund de Zhanjiang est en passe de devenir le troisième plus grand site de BASF au monde – Source : Die Welt Si la Russie agissait de la même manière que l'Occident depuis des années, l'ours russe pourrait se gaver pendant des années, car il serait en mesure de choisir ses propres pots de miel.

Si la Russie devait agir de la même manière que l'Occident le fait depuis des années, l'ours russe disposerait d'un vaste champ d'action pour longtemps encore, pouvant choisir à sa guise les actifs à cibler.

## Conclusion

Les Européens apparaissent de plus en plus comme des acteurs à la fois imprudents, arrogants et criminellement myopes — sous la conduite de Friedrich Merz et de Mme von der Leyen, qui ont pourtant tenté, la semaine dernière encore, de présenter une défaite totale comme une victoire.

Par leurs actions, l'UE et les États membres qui soutiennent ces raids perdent toute crédibilité en tant qu'interlocuteurs raisonnables. Les personnes impliquées risquent d'être arrêtées dans tous les pays du Sud et extradées vers la Russie, accusées d'avoir volé des milliards d'euros.

Dans notre expérience de pensée, les Russes appliquent les mêmes normes que celles appliquées depuis des années par l'Occident ; cette fois-ci, cependant, ce ne sont pas les Russes mais les Européens qui sont touchés.

ÉTIQUETTES DE L'ARTICLE:

Analyse Merz, Friedrich von der Leyen, Ursula L'UE L'Europe Allemagne Russie BASF  
Conseil de l'Union européenne Euroclear